

Maison et Jardins Chénier-Sauvé Dur défi

Thérèse Romer

Number 110, Fall 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17559ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Romer, T. (2006). Maison et Jardins Chénier-Sauvé : dur défi. *Continuité*, (110), 48–51.



Sauvegarde

MAISON ET JARDINS CHÉNIER-SAUVÉ DUR DÉFI



vière du Chêne,

La sauvegarde de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé pose le problème commun à la plupart des projets du genre : comment éviter que le manque d'argent ait raison d'une solide détermination et d'un amour véritable de l'histoire et du patrimoine ?

par Thérèse Romer

La Maison Chénier-Sauvé vers 1925. À l'époque, elle appartenait à la famille Sauvé, bien connue pour son implication dans la politique québécoise.

Photo : photographe inconnu, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal, Fonds Famille Sauvé, P719, S1, SS1, SSS2, D1, P4

Sise dans l'historique ville de Saint-Eustache, la Maison Chénier-Sauvé est intimement liée à l'histoire nationale. C'est sans aucun doute la seule résidence du Québec qui ait appartenu à cinq députés à des époques marquantes de notre histoire.

Le premier député à l'avoir habitée est Jacques Labrie,

médecin et éducateur. Lui succède sa fille Zéphyrine, épouse du jeune médecin Jean-Olivier Chénier, tragique héros de la bataille de Saint-Eustache en 1837. À l'issue de cette bataille, la maison est brûlée par les troupes britanniques. Après quelques années, le député William-Henry Scott, un patriote d'origine écossaise, vient en

aide à la veuve Chénier en rachetant la propriété confisquée par l'occupant. Ce n'est cependant qu'en 1880 qu'un premier corps de logis est reconstruit, passant ensuite par diverses mains. En 1923, Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec, acquiert la propriété. En héritera son fils Paul, précurseur de la Révolution tranquille et brièvement premier ministre (de septembre 1959 à janvier 1960). La dynastie Sauvé a profondément marqué la vie politique de la région pendant plus d'un demi-siècle.

De 1972 à 2000, les nouveaux propriétaires de la résidence, Thérèse Romer et Pierre de Bellefeuille, député péquiste sous René Lévesque, entretiennent soigneusement la maison, veillant à conserver son cachet et à mettre en valeur l'environnement naturel des jardins qui l'entourent.

EN FAIRE PROFITER LE PUBLIC

À l'approche du XXI^e siècle, prévoyant la nécessité d'une relève, les propriétaires optent non pas pour la vente privée de la maison historique, mais pour un projet qui en ferait bénéficier la collectivité. Ainsi naît en 2000 la Fondation Maison et Jardins Chénier-Sauvé, un organisme de bienfaisance dirigé par un conseil d'administration bénévole. L'emplacement et les antécédents des lieux prédestinent la Fondation à combler deux besoins pressants de notre époque : la promotion de l'histoire et la conscientisation à l'environnement. Tous les espoirs semblent permis.

Hélas suivent cinq années de précarité. Malgré une subvention de 200 000 \$ accordée au tout début par le gouvernement du Québec afin que la Fondation puisse acquérir la propriété, et en dépit d'une aide matérielle importante de



la part des propriétaires sortants, les difficultés de fonctionnement se multiplient. Les visites et les activités apportent peu de revenus, les campagnes de financement sont insuffisantes et, malgré une série de subventions par projet, l'argent manque pour assurer l'entretien des immeubles, assumer les frais fixes et, surtout, verser les salaires de l'équipe, si réduite soit-elle.

À la fin de 2005, la propriété échappe de justesse à sa remise sur le marché; le milieu souhaite que la maison et ses jardins demeurent un bien public. Consciente de la valeur patrimoniale du Vieux-Saint-Eustache, avec son église, son manoir et son moulin historiques, la Ville de Saint-Eustache décide alors de s'engager. En mai 2006, à la faveur d'une entente durement

La Maison Chénier-Sauvé et ses jardins sont situés à l'embouchure de la rivière du Chêne et de la rivière des Mille-Îles. La demeure se trouve derrière la végétation à droite.

PEINTURE INTÉRIEURE
TEXTURE MURALE
FAUX - MARBRE
FAUX BOIS
DORURE
TROMPE-L'ŒIL
RESTAURATION

Fabrice Le Guern
8497, des Belges
Montréal (Québec)
H2P 2B3

Téléphone :
514.383.7718
Cellulaire :
514.992.0869

Salle de montre
sur rendez-vous
RBQ : 8006-4595-11

www.illusions-textures.com



Lorsqu'on regarde la résidence à partir du jardin, on découvre le toit en pignon du premier corps de logis, dont la couverture est en tôle à baguettes. Du devant, cette partie de la maison est cachée par les ajouts postérieurs, à toit mansardé.

négociée avec la Fondation, la Ville devient propriétaire de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé.

Désormais locataire, la Fondation a pour tâche d'animer la maison et ses jardins. Cependant, elle n'a aucun moyen financier en dehors des recettes de ses activités. Pourra-t-elle réaliser la double mission de ces lieux – historique et écologique? Le temps le dira.

L'INCONTOURNABLE CAPITAL

Toute initiative ou œuvre privée de sauvegarde d'un bien patrimonial, meuble ou immeuble, exige plus que de la générosité et de la bonne volonté. Elle nécessite du capital. Le don d'un bien au profit du public devrait donc – comme le savent les mécènes – être accompagné d'une dotation en capital. Source de revenus non négligeable, les intérêts permettront de pérenniser le bien en assurant la rémunération de ceux qui en prendront soin ainsi que le paiement des frais et des dépenses. Peut-être même permettront-ils d'atteindre une certaine rentabilité qui rendra l'œuvre patrimoniale d'autant plus viable.

En l'absence de capital de départ, il faut entreprendre des campagnes de financement afin de constituer un fonds adéquat. Cela présuppose des doses d'expérience,

de compétence et de travail rarement disponibles dans un conseil d'administration hélas voué à éteindre des feux. Dans ce contexte, comment maintenir une vision à long terme ?

INDISPENSABLES, LES RESSOURCES HUMAINES

Personne n'a toutes les qualités voulues pour diriger parfaitement une œuvre, fût-elle petite. Il faut donc réunir une équipe variée, dynamique, compétente, largement ouverte aux bénévoles et attirante pour la collectivité. En tête d'équipe doit figurer un gestionnaire éprouvé, ayant une bonne connaissance du milieu et une solide formation professionnelle. Dans le cas présent, cette personne devrait aussi posséder des compétences en histoire, en muséologie, en conservation de la nature, en administration et en animation communautaire. Où dénicher pareille perle rare? Et même une fois trouvée, comment la payer au juste prix, lui offrir une bonne formation continue?

Deux difficultés se posent ici. Une vieille tradition demande à ceux qui se consacrent aux œuvres charitables – dont font en quelque sorte partie les organismes à but non lucratif – d'avoir, en plus de leurs qualités professionnelles, un certain idéal d'abnégation, ce que l'on ne demande pas à la plupart des autres professionnels. Les passionnés d'histoire et de culture, tout comme les artistes, ne peuvent pourtant pas vivre d'amour et d'eau fraîche. D'autre part, la société occidentale ne valorise guère les biens immatériels, la transmission des choses de l'esprit. À preuve, l'aide financière des gouvernements aux musées, aux bibliothèques, aux entreprises

Michel Gilbert
 Ébéniste-restaurateur / Cabinet maker, restorer

Restauration et reproduction :

- ☞ Mobilier
- ☞ Objets anciens
- ☞ Éléments architecturaux

971, Chemin de l'Écure Sud
 Vallée-Jonction, Québec G0S 3J0

Téléphone : (418) 353-5128 • 1-888-515-5128
 doucine@globetrotter.net • www.artebois.ca

patrimoniales, généralement bien inférieure à celle consentie à l'industrie, au commerce, au sport. Comment sortir de ce dilemme? Comment briser le cercle vicieux des salaires de misère, qui sont la règle dans les organismes à but non lucratif? Commençons par en parler, très haut.

GARDER LE CAP SUR LES PRIORITÉS

Petit vaisseau ballotté sur un océan houleux, tout projet altruiste doit d'abord garder son cap sur l'horizon. Dans le cas de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé, plusieurs « comment » restent encore à régler. Comment protéger les vraies priorités contre les multiples exigences surgissant de toutes parts? Comment assurer une continuité malgré un personnel qui va et vient au gré des subventions? Comment planifier, réaliser et évaluer des programmes valables avec des ressources humaines changeantes et limitées? Comment concilier le contenu thématique avec le besoin pressant de revenus générés par la location de salles pour des événements, des fêtes ou des réunions d'affaires? Comment éviter l'éparpillement, l'usure du surmenage, la perte de bénévoles? Inexorablement, on se tourne vers la chasse aux subventions, qui permettront de survivre d'un projet ponctuel à un autre. Et gare à la dérive et aux contournements de règles qui pourraient tarir aussi bien la source de revenus que celle de la foi dans la mission...

La réussite n'est jamais facile; il n'y a pas de recette miracle. On le savait d'emblée, mais les mises en garde ne suffisent pas toujours à arrêter les passionnés. Tant pis ou tant mieux? Une chose est sûre,



dans des projets de sauvegarde comme celui de la Maison et Jardins Chénier-Sauvé, il faut une bonne dose de courage pour faire le saut, et oser. C'est le prix à payer pour que nos milieux échappent à l'amnésie.

■
Thérèse Romer, environnementaliste et auteure, a été présidente de la Fondation Maison et Jardins Chénier-Sauvé de 1998 à 2006.

Bien que la Ville de Saint-Eustache ait acheté la Maison Chénier-Sauvé en mai 2006, sa sauvegarde demeure incertaine.